



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

18^e CAMPUS EUROPÉEN D'ÉTÉ DU CEE
1^{er}-9 juillet 2010
MASTER CLASS EN INTÉGRATION EUROPÉENNE

**« Quel modèle de développement
pour l'Union européenne ? »**

**Avec le soutien du MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
(Direction des relations européennes et internationales et de la coopération)**



**CETTE VERSION EN LIGNE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ
NE COMPORTE PAS LES DONNÉES CONFIDENTIELLES
ET PERSONNELLES QUE NOUS NOUS SOMMES
ENGAGÉS À NE PAS DIFFUSER**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

18^e CAMPUS EUROPÉEN D'ÉTÉ DU CEE
1^{er}-9 juillet 2010
MASTER CLASS EN INTÉGRATION EUROPÉENNE

SOMMAIRE

1. LE MOT DES DIRECTEURS	7
2. L'ÉQUIPE DU CAMPUS EUROPÉEN D'ÉTÉ.....	8
3. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	9
4. BILAN DE LA SESSION PAR RAPPORT AU PROGRAMME	10
5. ÉVALUATION DE LA SESSION	12
5.1. Observations générales	13
5.2. Évaluation de l'organisation générale de la session 2010	14
5.3. Évaluation des enseignements	16
5.4. Bilan global	19
6. PROFIL DE L'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ.....	20
7. CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	21
7.1. Sujet d'examen – session 2010.....	21
7.2. Dossier d'atelier – session 2010.....	24
7.3. Résultats de l'examen terminal.....	28
ANNEXES.....	29
ANNEXE I – Statistiques relatives aux demandes d'inscriptions.....	31
ANNEXE II – Liste alphabétique des participants.....	32
ANNEXE III – Répartition des participants par nationalité et par continent.....	33
ANNEXE IV – Répartition des participants par établissement d'origine.....	34
ANNEXE V – Répartition des participants par diplôme et discipline d'origine	35
ANNEXE VI – Évolution du nombre de participants (1993-2010).....	36

1. LE MOT DES DIRECTEURS

Le Centre d'Études Européennes (CEE) de la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin-Lyon 3 a clôturé, le 9 juillet dernier, sa 18^e session du Campus européen d'été, qui a accueilli 51 étudiants de 10 nationalités différentes et provenant de 11 établissements d'enseignement supérieur français, européens et extra-européens.

Pour cette session 2010, le Campus européen d'été s'est consacré à l'étude de l'avenir de l'UE sous le titre « Quel modèle de développement pour l'Union européenne ? ». Dans une approche pluridisciplinaire (juridique, politique, économique) et avec un apport d'enseignements associant des universitaires et un praticien, elle a proposé un programme intensif fait de conférences généralistes ou thématiques (réparties en quatre modules) et de travaux en 4 ateliers (de 10 à 15 personnes).

Module 1	Droits de l'homme et démocratie dans l'Union européenne
Module 2	Marché intérieur et développement durable
Module 3	Concurrence et énergie
Module 4	Union européenne et relations extérieures

Le Campus européen d'été s'est engagé cette année dans un profond renouvellement de sa structure, plus interactive : les étudiants ont travaillé en ateliers, dont la formule incite davantage à la participation et à l'échange ; ils ont pu restituer leurs travaux sous forme écrite (dossier) et les présenter oralement en session plénière.

Depuis 18 ans, le Campus européen d'été est devenu un creuset francophone d'échange et de mise en réseaux universitaires dans le domaine de la construction européenne. Il permet aussi à la Ville de Lyon, au Département du Rhône et à la Région Rhône-Alpes de renforcer leur rôle de pôle d'excellence et d'antenne de rayonnement en études universitaires et, partant, européennes.

Pour terminer, que le Ministère français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'équipe du CEE, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, soient ici vivement remerciés pour leur confiance et pour ce précieux appui que nous souhaitons toujours continu, dynamique et diversifié.

Michaël Karpenschif
et
Éric Carpano

2. L'ÉQUIPE DU CAMPUS EUROPÉEN D'ÉTÉ

I. – COMITÉ ACADÉMIQUE

- Louis-Augustin **BARRIÈRE**, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Jean-Moulin-Lyon 3 ;
- Michaël **KARPENSCHIF**, Professeur à l'Université Jean-Moulin-Lyon 3, Directeur du CEE ;
- Éric **CARPANO**, Professeur à l'Université d'Auvergne – Clermont-Ferrand I, Professeur associé au CEE, Directeur du Campus européen d'été.

II. – ADMINISTRATION

- Véronique **GERVASONI**, Responsable administrative du CEE

III. – CORPS ENSEIGNANT

- Sébastien **ADALID**, ATER à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, CEE ;
- Paul **BACOT**, Professeur à Université Lumière – Lyon 2, Institut d'Études Politiques (IEP) ;
- Marie-Laure **BASILIEN**, Maître de conférences à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 (EA 2291 – Intégration et Coopération dans l'Espace Européen (ICEE)) ;
- Isabell **VERDIER-BÛSCHEL**, Post-doctorante au Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires, Université Paul Cézanne – Aix-Marseille III (CERIC /CNRS UMR 6201) ;
- Éric **CARPANO** ;
- Léonie **CHABAUD**, ATER à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, CEE ;
- Manuel **CHASTAGNARET**, Professeur à l'Université Toulouse 1 - Capitole-Sciences sociales ;
- Mathieu **COMBET**, Allocataire-moniteur à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, CEE ;
- Renaud **DUBOS**, Général, Lyon ;
- Marc **FRANGI**, Maître de conférences à Université Lumière – Lyon 2, Institut d'Études Politiques (IEP) ;
- Michaël **KARPENSCHIF** ;
- Panagiota **KATSORCHI**, ATER à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, CEE ;
- Bernadette **LE BAUT-FERRARESE**, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, CEE ;
- Rajendranuth **LOJEEH**, ATER à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, CEE ;
- Jean-Christophe **MARTIN**, Professeur à l'Université de Nice – Sophia Antipolis ; Vice-Doyen de l'UFR Institut du Droit de la Paix et du Développement (IDPD) ;
- Isabelle **MICHALLET**, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, Institut de Droit de l'Environnement (IDE) ;
- Kiara **NERI**, ATER à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, Centre de Droit International (CDI) ;
- Cyril **NOURISSAT**, Professeur et Vice-président de l'Université Jean Moulin – Lyon 3 ;
- Juliette **PROUTEAU**, Allocataire de recherche à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, CEE ;
- Loïc **ROBERT**, Allocataire-moniteur à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, CEE ;
- Panayotis **SOLDATOS**, Professeur émérite de l'Université de Montréal, Chaire Jean Monnet *ad personam* à l'Université Jean Moulin – Lyon 3 ;
- Hélène **SURREL**, Professeur à Université Lumière – Lyon 2, Institut d'Études Politiques (IEP) ;
- Jérôme **TROTIGNON**, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, Institut d'Administration des Entreprises (IAE) ;
- Andreas **ZIEGLER**, Professeur et Vice-Doyen de la Faculté de droit et des sciences criminelles de l'Université de Lausanne.

3. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

3.1. La 18^e session s'est interrogée sur « *Le modèle de développement de l'Union européenne* ». À travers les différents séminaires et conférences, il s'est agi de réfléchir au modèle proposé par l'Union à l'heure d'une crise multiforme : crise politique de la démocratie et de la représentation ; crise institutionnelle ; crise économique des marchés financiers et du marché intérieur ; crise identitaire qui pose la question des limites de l'Europe et de l'avenir du projet européen ; crise internationale qui interroge le rôle de l'Union sur la scène internationale tant en matière de défense que de politique extérieure ; crise énergétique et climatique qui place l'Union européenne au cœur des nouvelles stratégies de développement. Ces différentes dimensions ont servi de fil conducteur aux différentes interventions.

3.2. À un niveau *stratégique*, le Campus européen d'été a su *maintenir – consolider ses orientations* et *élargir – approfondir ses objectifs prioritaires*, et ce en harmonie avec les cibles stratégiques du Ministère, les priorités de l'Université Jean Moulin-Lyon 3, de son Centre d'Études Européennes et les attentes des collectivités de la région. Il s'agit d'objectifs atteints que l'on peut résumer, ci-après :

a. – Le thème de la session « *Quel modèle de développement pour l'Union européenne ?* » a permis d'aller au-delà de la présentation systématique des aspects institutionnels, juridiques, politiques économiques, sociologiques et culturels de l'Union, pour situer le modèle européen dans son environnement interne et dans une conjoncture internationale toujours conflictuelle.

b. – Au niveau des *cibles géographiques*, l'ouverture aux étudiants d'Amérique du Nord francophone (Québec), de la Rive sud de la Méditerranée et d'Europe connaît toujours un grand succès, malgré le *numerus clausus* que l'équipe a fixé pour le campus. À ce propos, et comme valeur ajoutée de cette ouverture géographique, nous pouvons souligner ici d'importantes *mises en réseau*, dans une optique de coopération interuniversitaire et de diversité culturelle élargie, ainsi qu'une interaction pédagogique et scientifique enrichissante.

c. – *L'enseignement pluridisciplinaire* de la session, même si la dominante est juridique, a fait appel à un *réseau de coopération internationale*, mobilisant, outre les collègues de Lyon 3 et de l'IEP de Lyon, des enseignants-chercheurs d'Aix-Marseille, de Lausanne, de Montréal, de Nice et de Paris. La multiplication des *synergies* avec des *institutions de convergence* de buts, françaises (Département du Rhône, École des avocats de la région Rhône-Alpes, Europe Direct, IEP de Lyon, Université Jean Moulin-Lyon 3), étrangères ou internationales (Commission européenne, Université de Lausanne, Université de Szeged, Universités canadiennes – Université de Montréal et de McGill – Office franco-québécois pour la Jeunesse/Section Québec, Institut algéro-tunisien d'Économie Douanière et Fiscale, etc.) est aussi à souligner.

d. – La session a contribué à la *réduction du déficit de formation* en matière d'intégration européenne, surtout dans les régions-cibles du Programme (Amérique du Nord et Afrique du Nord), et à la promotion du Centre d'Études Européennes comme *pôle d'excellence* et comme *antenne de rayonnement* en études européennes, dans la Ville de Lyon, le Département du Rhône et dans la Région Rhône-Alpes.

e. – La participation au *rayonnement culturel* rhônalpin et lyonnais continue à être intégrée dans la session, avec les excursions incontournables dans le Beaujolais et le Vieux-Lyon.

4. BILAN DE LA SESSION PAR RAPPORT AU PROGRAMME

La session 2010, qui s'inscrit dans un changement de stratégie de développement et a mis en place une nouvelle formule, a été un grand succès, comme en témoigne la très grande satisfaction des participants (*cf.* les résultats de l'évaluation, § 5, p. 12-19 *infra*) et des intervenants. Le programme d'enseignement a été réalisé dans sa totalité, la participation d'intervenants de qualité annoncée s'est matérialisée, le recrutement de participants a été conforme au niveau et à la diversité escomptés (51 étudiants-10 nationalités), les modalités d'encadrement ont été suivies (assistants, séminaires de révision, dossiers pédagogiques, *etc.*, pour la plupart mis en ligne en temps réel sur le site web du CEE). Quant à la *mesure quantitative et qualitative du niveau de succès et aussi de satisfaction des participants*, la large réussite à l'examen écrit de fin de programme et le résultat très positif de l'évaluation écrite de la session (sur questionnaire) par les étudiants attestent du caractère concluant de la session, par rapport à ses objectifs et priorités.

Sur le plan matériel, la période retenue (première quinzaine du mois de juillet) est appropriée pour organiser le Campus européen d'été (accès aux services universitaires et para-universitaires, présence du personnel, ouverture des lieux de socialisation dans l'agglomération, *etc.*), cette situation est favorable aux participants qui peuvent être intégrés pleinement à la vie universitaire et sociale lyonnaise.

5. ÉVALUATION DE LA SESSION

Le questionnaire d'évaluation, distribué le dernier jour de la session (9 juillet 2010) avant l'examen final, comportait deux pages, comprenait 24 questions (n^{os} 1 à 24) et une appréciation finale plus générale permettant aux étudiants d'apporter plus librement des suggestions et des observations critiques (question n° 25).

Il est renseigné de manière anonyme et n'est accessible qu'à la responsable administrative du projet (*i.e.* du CEE) qui le traite et aux directeurs du Campus et du CEE.

Les résultats sont exploités et pris en compte pour les sessions futures :

1. **Pour mieux cibler le public visé (questions n^{os} 1, 21 et 22) ;**
2. **Pour améliorer l'organisation générale de la session et compléter le débriefing interne ;**
3. **Et pour affiner l'offre d'enseignement (q. n^{os} 9 à 20, 23 et 25).**

¹ Matériel pédagogique : supports de cours (plans et résumés des cours/conférences, bibliographies, présentations PowerPoint) en version papier et numérique ; ordinateur portable pour vidéoprojection ; ouvrages spécialement acquis pour le Campus, enregistrés et réservés à cet usage ; documents d'information officiels sur l'Union européenne et la Convention européenne des Droits de l'homme ; accès réservé aux ressources documentaires et informatiques du CEE ; cartes de photocopies valables en bibliothèque centrale ; accès wifi autorisé pour le groupe.

6. PROFIL DE L'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ

Intégré dans l'Université Jean Moulin-Lyon 3 (CEE, Faculté de Droit), depuis 2001 (après une opération, depuis 1993, sous une forme associative), et bénéficiant du label Campus européen d'été du Ministère français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ce Campus a approfondi, en 2010, son objectif scientifique d'enseignement spécialisé, pluridisciplinaire et intensif. Il a réuni, du 1^{er} au 9 juillet, des étudiants de 2^e et de 3^e cycle principalement (92 %).

a. – Le profil de son programme académique a comporté :

- des *cours-conférences*, de 20 heures 30 ;
- quatre *ateliers thématiques* d'approfondissement (12 h), complétant cet enseignement ;
- un *examen écrit* de fin de programme, de 45 mn, et une *présentation orale* du dossier d'atelier (4 heures) ;
- et la délivrance du *Diplôme d'Université (DU) en intégration européenne*.

b. – 51 étudiants ont été admis au Campus, de 10 nationalités différentes et provenant de 11 établissements d'enseignement supérieur.

c. – Le programme s'est structuré autour de trois principaux axes d'enseignement :

- L'axe *juridique* a porté sur la gouvernance de l'Union – générale et spécifique (action extérieure) – ; le droit de l'environnement, le droit de l'énergie et les droits de l'homme dans l'UE ;
- L'axe *politique* insista sur : la démocratie dans l'UE ; le rôle des États ; les relations UE et OMC ; la lutte contre le terrorisme dans l'UE ;
- L'axe *socio-économique* s'est structuré autour de l'Union à l'épreuve de la crise économique et financière ; les politiques énergétique, sanitaire et environnementale.

d. – Le volet culturel (avec, notamment, une excursion dans le *Beaujolais* et une incursion dans le cœur du patrimoine culturel, architectural et urbain lyonnais – le *Vieux-Lyon*) a permis aux étudiants de prendre contact avec le patrimoine historique, urbain, touristique, culturel et économique de la région.

7. CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Traditionnellement, il reposait sur une *épreuve écrite d'une durée de 3 heures*.

Compte tenu du changement pédagogique opéré, il est apparu plus judicieux de valoriser les travaux réalisés en atelier tout en conservant un contrôle des connaissances classique, indispensable. La journée du 9 juillet a ainsi été consacrée à l'évaluation des travaux : examen écrit (45 mn) et la présentation/discussion des travaux atelier par atelier.

La note finale est composée pour un tiers de la note d'écrit et pour les deux tiers restants de la note du dossier.

7.1. Sujet d'examen – session 2010

7.2. Dossier d'atelier (Module 3 Concurrence et énergie) – session 2010

7.3. Résultats de l'examen terminal

Nombre de participants : 51

Nombre de candidats présents : 51

Nombre de candidats présents à l'examen : 51

Nombre de candidats admis à l'examen : 50

Taux de réussite (candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20) : 98 % (50/51)

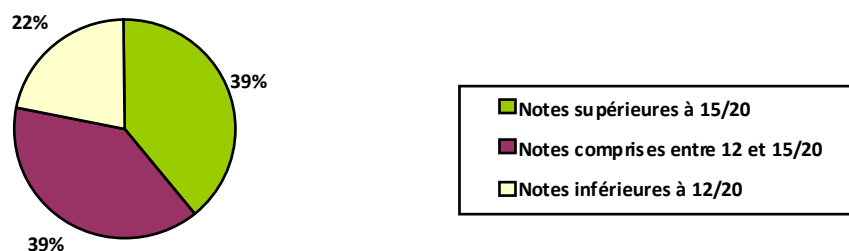


Fig. 11 – Répartition des notes finales

Pour information :

- **Répartition des notes :**

39 % des notes sont supérieures à 15/20

39 % des notes sont comprises entre 12/20 et 15/20

22 % des notes sont inférieures à 12/20

- **Meilleure note QCM :** 17,75/20
- **Meilleure note dossier :** 34/40
- **Meilleure note globale :** 51,75/60 soit 17,25/20
- **Plus mauvaise note QCM :** 5,25/20
- **Plus mauvaise note dossier :** 22/40
- **Plus mauvaise note globale :** 28,25/60 soit 9,42/20

- **Moyenne QCM :** 11,85/20
- **Moyenne dossier :** 29,25/40

- **Moyenne générale :** 41,10/60 soit 13,70/20

ANNEXES

ANNEXE I – Statistiques relatives aux demandes d’inscriptions

La plupart des inscriptions ont été effectuées par courrier, la date limite ayant été fixée au 15 mai 2010 (reportée en pratique d’une semaine pour tenir compte du délai de réception des courriers provenant de l’étranger). Cette date est cependant tardive pour le circuit financier et administratif des inscriptions et pour l’organisation optimale de l’hébergement et des excursions. Une date limite avancée au 1^{er} mai pourrait convenir.

Néanmoins, une inscription par courriel est envisageable pour accélérer la procédure : envoi ou téléchargement du dossier– simplifié cette année – au format word ; réception du fichier renseigné et des pièces jointes (lettre de recommandation, curriculum vitae, copie des diplômes obtenus et copie du dernier relevé de notes).

Fig. 12 – Statistiques des inscriptions 2010 :

	Nombre	Pourcentage	Commentaire
Candidatures	80		-
Places disponibles	50		-
Dossiers valides	80	100 % des demandes	-
Candidatures acceptées	63	78,75 % des demandes	-
Candidatures refusées	17	21,25 % des demandes	Insuffisance des bases juridiques et/ou linguistiques en comparaison des autres candidatures et compte tenu du <i>numerus clausus</i>
Désistements	12	19,05 % des dossiers acceptés	Jobs d’été ; financement ; absence de congé ; choix autre université d’été ; motif non précisé
Étudiants inscrits	51	80,95 % des dossiers acceptés	
Étudiants ayant obtenu le DU	50	98 % des étudiants inscrits	Note égale ou supérieure à 10/20-50/100

ANNEXE II – Liste alphabétique des participants

	NOM	ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		
11.		
12.		
13.		
14.		
15.		
16.		
17.		
18.		
19.		
20.		
21.		
22.		
23.		
24.		
25.		
26.		
27.		
28.		
29.		
30.		
31.		
32.		
33.		
34.		
35.		
36.		
37.		
38.		
39.		
40.		
41.		
42.		
43.		
44.		
45.		
46.		
47.		
48.		
49.		
50.		
51.		

ANNEXE III – Répartition des participants par nationalité et par continent

III.1. Répartition des participants par nationalité

Pays	Nombre	%
Française	23	45,10
Algérienne	11	21,57
Canadienne	7	13,73
Tunisienne	4	7,84
Anglaise	1	1,96
Belge	1	1,96
Italienne	1	1,96
Roumaine	1	1,96
Russe	1	1,96
Togolaise	1	1,96
TOTAL	51	100,00

III.2. Répartition des participants par continent

Continent	Nombre
Europe	27
Afrique	16
Amérique	7
Asie	1
TOTAL	51

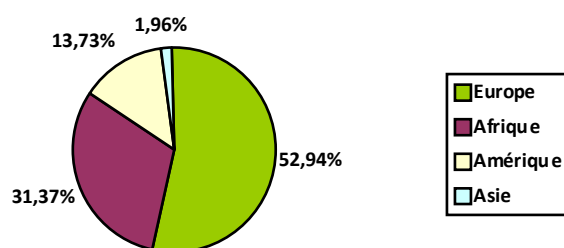


Fig. 13 – Répartition des participants par continent, en pourcentage

ANNEXE IV – Répartition des participants par établissement d’origine

Établissement/autre catégorie	Nombre
École des avocats de la région Rhône-Alpes (EDA-RA)	16
Institut d’Économie Douanière et Fiscale (IEDF)	15
Université de Montréal	7
Université Jean Moulin-Lyon 3	3
Université McGill	3
Université de Genève	2
Université Lumière-Lyon 2	1
Université Nancy 2	1
Université de Turin	1
Université de Poitiers	1
Université de Versailles –Saint-Quentin-en-Yvelines	1
TOTAL	51

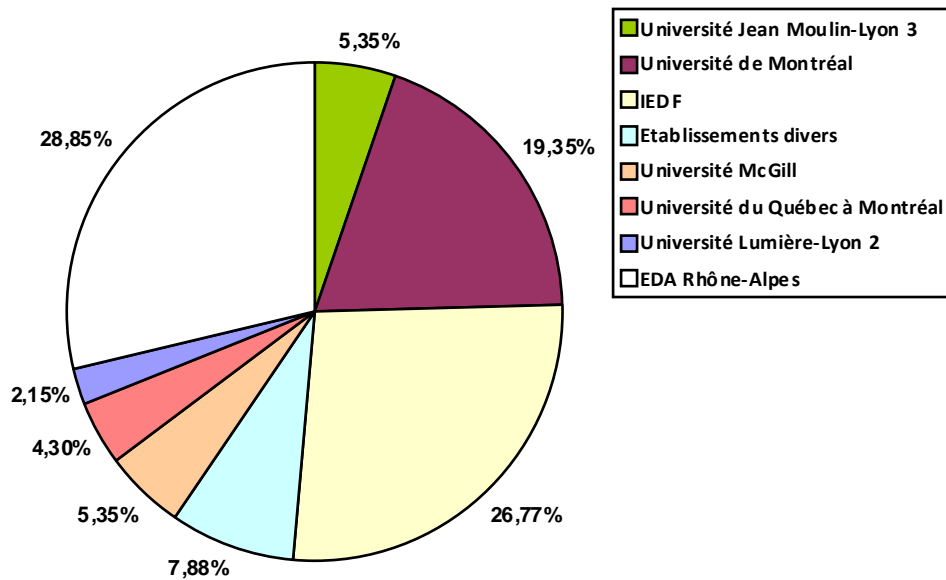
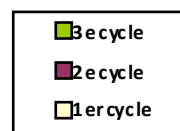
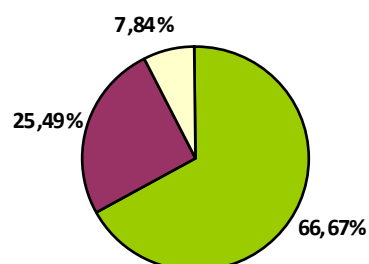


Fig. 14 – Répartition des participants par établissement d’origine, en pourcentage

ANNEXE V – Répartition des participants par diplôme et discipline d'origine

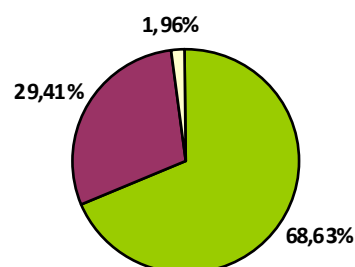
V.1. Répartition des participants par niveau

Diplôme	Nombre	Pourcentage
3 ^e cycle	34	66,66
2 ^e cycle	13	25,49
1 ^{er} cycle	4	7,85
TOTAL	51	100,00

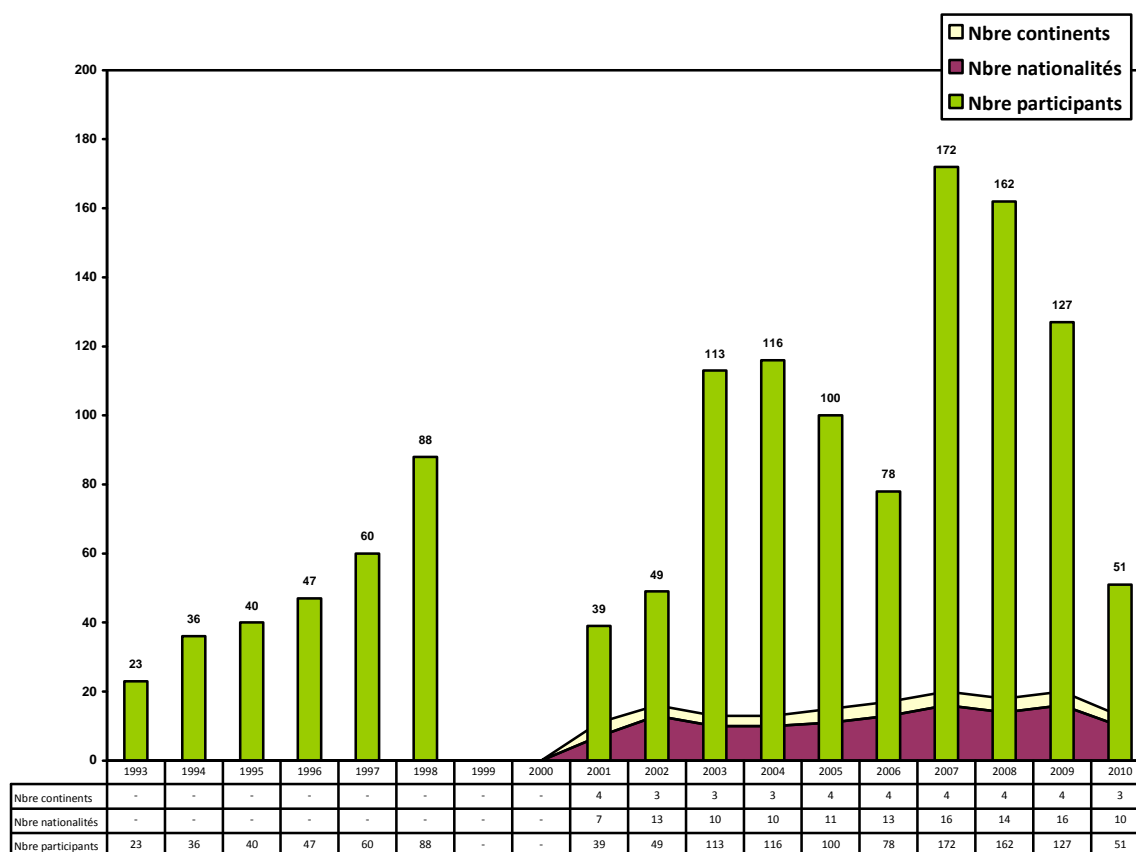


V.2. Répartition des participants par discipline

Discipline	Nombre	Pourcentage
Droit	35	68,63
Économie / Finances / Fiscalité	15	29,41
Études européennes	1	1,96
TOTAL	51	100,00



ANNEXE VI – Évolution du nombre de participants (1993-2010)*



* Les données manquantes (1993-2000) ne figurant pas dans les rapports annuels d'activité successifs, les champs ne sont donc pas renseignés.



Rédaction des dossiers – 8 juillet



Examen de fin de session – 9 juillet



Excursion en Beaujolais – 4 juillet



Visite guidée du Vieux-Lyon – 6 juillet

Directeur de publication : Michaël Karpenschif, Directeur du Centre d'Études Européennes

Rédaction : V. Gervasoni, Responsable administrative du CEE (sauf p. 7) – Photographies : V.G.

Université Jean Moulin-Lyon 3 – Faculté de Droit

Centre d'Études Européennes – 15 quai Claude Bernard, BP 0638, 69239 Lyon Cedex 02 – Courriel : cee@univ-lyon3.fr

Tél. : ++ 00 / 33 4 78 78 74 42 – Fax : ++ 00 / 33 4 78 78 74 66 – Web : <http://cee.univ-lyon3.fr>.

